

# promouvoir le modèle coopératif dans l'enseignement et la recherche

Les coopératives souhaitent être mieux intégrées à l'enseignement général, professionnel et supérieur car elles ne sont pas seulement un mode d'entreprendre indispensable à la diversité économique, elles sont aussi **un apprentissage permanent à la vie citoyenne et à la démocratie.**

## RENFORCER LA PLACE DE LA COOPÉRATION À L'ÉCOLE

Le rôle de l'entreprise, ces dernières années a été mieux valorisé dans les programmes et auprès des enseignants, mais malgré leur fort engagement historique envers l'éducation (ouvrière, populaire), les coopératives sont peu mises en valeur dans l'information économique et l'enseignement économique et social au lycée général ou technique ou dans l'enseignement supérieur. Depuis de nombreuses années, la coopérative a resserré les liens avec le monde éducatif et notamment l'université pour former ses cadres, mais globalement elle reste souvent davantage un objet de « découverte spécialisée » qu'un élément de « programme » dans l'enseignement général. Les coopératives ont donc pris des initiatives.

Depuis 14 ans, la Semaine de la Coopération à l'école, mise en œuvre par Coop FR et l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), sensibilise en mars les jeunes, le monde éducatif, le grand public aux valeurs et aux principes de la coopération et valorise la pédagogie coopérative. En 2017, **la Semaine de la Coopération**

**à l'École devient la « Semaine de l'ESS à l'école »**, en partenariat avec L'ESPER, l'Economie Sociale Partenaire de l'École de la République. L'opération s'ouvrira ainsi à tout le champ de l'Economie Sociale et Solidaire pour transmettre aux plus jeunes les valeurs de l'ESS, dont la Coopération est une des composantes.

Avec Campus Coopératives, École internationale d'été dédiée à l'entrepreneuriat coopératif, les 18-35 ans peuvent développer leur potentiel entrepreneurial et se familiariser avec les valeurs de la coopération en stimulant la création d'une Scop (Société coopérative et participative) ou d'une Scic (Société coopérative d'intérêt collectif).

## PENSER LA COOPÉRATION DE DEMAIN

L'éducation, la formation et le recrutement des futurs salariés, cadres, entrepreneurs constituent un **enjeu majeur** pour les années à venir. Les coopératives s'impliquent de plus en plus dans ces domaines. La Coopération agricole, le Commerce Coopératif et Associé, Les Scop, ou encore les banques coopératives ont développé de nombreux partenariats avec les grandes écoles, les universités pour faire connaître les spécificités du modèle entrepreneurial coopératif. La reconnaissance par l'Université de la Coopération, modèle de gouvernance démocratique et modèle de pensée est essentielle pour préserver le modèle entrepreneurial coopératif et transmettre les valeurs et les principes coopératifs.

« Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'école » : 72 heures de cours par an du collègue au lycée dès la rentrée prochaine.

### Les coopératives s'engagent à :

- **Poursuivre ces initiatives à destination du jeune public** et des enseignants de la maternelle au lycée.
- **Sensibiliser les professeurs d'université et les étudiants**, à la recherche coopérative.